

## Comité des citoyens du Vieux-Québec

### Procès-verbal de la rencontre du CA – mardi 5 décembre 2006

Étaient présents :

MM.

Etienne Berthold  
Roger Bertrand  
Louis Germain  
Denis L'Anglais

Mme.

Claudette Blais  
Louise Gauthier  
Isabelle Roy

S'étaient excusés :

M. Clairmont Perreault  
Mme Véronyc Sansoucy

Louis Germain préside la réunion  
Etienne Berthold agit à titre de secrétaire d'assemblée

L'ordre du jour proposé comprend les points suivants :

1. Répartition des tâches au Conseil
2. Priorités d'action du Conseil pour les prochaines semaines
3. Varia

La réunion débute à 17h15

---

## **1. Répartition des tâches au Conseil**

À la suite de l'élection des administrateurs, survenue au moment de la réunion annuelle de l'assemblée générale du CCVQ du mardi 14 novembre 2006, le Conseil procède à la répartition des tâches.

Claudette Blais propose la nomination d'Étienne Berthold à titre de secrétaire et de trésorier du Conseil. Louise Gauthier seconde la proposition. Etienne Berthold mentionne aux membres du Conseil qu'il entend demeurer en poste jusqu'au printemps 2007 et qu'il laissera alors cette fonction, appelé hors du pays pour ses activités professionnelles..

Claudette Blais organisera une rencontre entre Serge Cardinal, Etienne Berthold et elle-même au sujet de la trésorerie du Conseil. Serge Cardinal a en effet accepté la fonction de comptable pour le CCVQ.

Le Conseil discute ensuite de la présidence. Roger Bertrand propose la nomination de Louis Germain à titre de président du Comité des citoyens du Vieux-Québec. Louise Gauthier seconde la proposition. Après avoir exposé ses motivations, Louis Germain consent à occuper le poste. Il manifeste toutefois le souhait de bénéficier de l'appui des autres membres du Conseil dans l'exécution de ses tâches.

Claudette Blais propose finalement la nomination de Roger Bertrand à titre de vice-président du Comité des citoyens du Vieux-Québec. Louis Germain seconde la proposition. Roger Bertrand est élu.

## **2. Priorités d'action du Conseil pour les prochaines semaines**

Denis L'Anglais mentionne au Conseil que le projet élaboré par le CCVQ dans le cadre des célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec n'est pas éligible au soutien financier de la Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec. Le Conseil convient de la nécessité de relancer un projet dans les meilleurs délais. Claudette Blais suggère que le Conseil prenne contact avec la ou le responsable de l'exposition permanente de l'Espace 400<sup>e</sup>. Cette exposition possède, en

effet, un mandat citoyen. Le Conseil souhaiterait donc pouvoir explorer les possibilités d'y mettre en valeur la fonction résidentielle à l'échelle du Vieux-Québec. Le Conseil discute également du Plan directeur de quartier. Il demeurera vigilant dans le dossier.

Les deux grandes priorités sont donc (1) les Fêtes du 400<sup>e</sup> et (2) le Plan directeur de quartier.

Roger Bertrand souligne la nécessité que le Conseil mette en place une « opération vigie » par le biais de laquelle il serait informé de l'ensemble des problématiques et des changements au sein du quartier. Le Conseil convient de la pertinence de la proposition et prendra les mesures nécessaires pour sa mise en vigueur.

Roger Bertrand propose également qu'à l'avenir, le Conseil du CCVQ apprenne à s'adresser directement aux autorités compétentes afin de leur faire part de ses préoccupations et de ses prises de position. On souligne que telle était la façon de faire il y a quelques années et qu'il s'agit simplement de la reprendre.

### **3. Varia**

Le Conseil discute du dossier du restaurant Portofino, lequel fait l'objet de la rencontre du Comité consultatif du Vieux-Québec du mardi 5 décembre 2006. Après examen de la situation, il est résolu d'accepter le changement de zonage proposé à la condition expresse qu'il se limite au seul sous-sol de la maison visée, sous-sol déjà utilisé comme entrepôt et inutilisable à d'autres fins en raison de la configuration des lieux et environs.

Claudette Blais souligne que cette acceptation constitue une exception au principe souvent affirmé par le CCVQ de ne pas accepter de changements ponctuels au zonage tant qu'un plan d'ensemble ne sera pas proposé par la Ville.

La réunion se termine à 18h00

---